



CHU

Hôpitaux de
Bordeaux



Soutenez les équipes
et les projets
du **CHU de Bordeaux**

FORMULAIRE DE DON

à envoyer à l'adresse suivante :

CHU de Bordeaux - Dons

CHU de Bordeaux 12 rue Dubernat

33404 Talence cedex

Je souhaite que **mon don**
puisse aider les équipes
du CHU dans le cadre du
COVID 19

Je souhaite que mon don reste
anonyme : oui non

Je suis : un particulier une entreprise

Mme M. Mme et M.

Nom

Prénom

Entreprise

N°SIREN-SIRET/code APE

Adresse

.....

Code postal Ville

Téléphone

Email

Montant du don : euros

J'effectue mon don par :

- par chèque libellé
à l'ordre du Trésor Public - CHU de Bordeaux
12 rue Dubernat 33404 Talence cedex
- par virement bancaire (en précisant « DON COVID 19 »
et votre nom dans le libellé)

Banque de France RC PARIS B 572104891 TITULAIRE : 033018 - TRESORERIE BORDEAUX CHU DOMICILIATION : SEGPS/SRFO			
Identification nationale (RIB)			
CODE BANQUE 30001	CODE GUICHET 00215	N°COMPTE C331 0000000	CLE RIB 48
Identification internationale			
IBAN FR54 3000 1002 15C3 3100 0000 048 Identifiant Swift de la BDF (BIC) BDFEFRPPCCT			

Au titre de l'impôt sur le revenu (IRPP), votre don est déductible à hauteur de 66% dans la limite de 20% du revenu imposable (don à effectuer avant le 31 décembre) – Au titre de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), 75 % du don versé peut-être réduit directement de l'impôt dû dans la limite de 50 000 € - Le don de votre entreprise est réductible à hauteur de 60% dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires (art.238 bis du C.G.I.). Lorsque le montant de la défiscalisation est supérieur à 0,5%, l'excédent peut être reporté sur les 5 exercices suivants.